

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 juillet, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle des Camélias, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 juin 2024

### **Étaient présents :**

Vincent MAGRÉ  
Philippe FORMENTEL  
Vanessa PAGEOT  
Jean-Marie MOREL  
Aurélie ARQUIER  
Jean-Yves ARTAUD  
Séverine KUTER  
Jocelyne LANDRON  
Jean-Marie CAMIER  
Pierre NOBLET  
Philippe ROUSSEAU  
Patrick TESSIER  
Stéphanie VIOLIN  
Elise LE BAIL  
Amélie GOUTH  
Vincent PÉRUSET  
Serge LAFFONTAS  
Jacques COUILLAUD  
Agnès PARAGOT  
Laurence CLÉMENCEAU  
Sabine AUDRAIN  
Bruno TOUPET  
Isabelle CIVEL

### **Étaient excusés et représentés :**

Jean-Luc VIAUD ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON  
Patrice CHOIMET ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL  
Audrey VIDAL-BLANCHARD ayant donné pouvoir à Séverine KUTER  
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET

**Secrétaire de séance :** Amélie GOUTH

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 JUILLET 2024**

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Commissions municipales**

**Modification du nombre et de leur composition**

Vincent MAGRÉ expose :

Par délibération du 18 juin 2020, le Conseil municipal a approuvé la création de 8 commissions municipales sur les thèmes suivants : Finances, Ressources humaines, Enfance - Jeunesse, Urbanisme - bâtiment et accessibilité, Voirie - réseaux - environnement et développement durable, Animation et vie associative, Vie économique et sociale.

Ces commissions ont pour objet d'émettre des avis préalables aux délibérations du Conseil municipal, de travailler sur un sujet ou un projet particulier et d'échanger entre élus sur les informations liées à la délégation.

En raison de la démission d'une conseillère municipale, il est nécessaire de revoir la composition de ces commissions. Il est rappelé que le Maire est membre de droit de chacune des commissions qu'il doit présider. Il peut déléguer cette présidence en cas d'absence ou d'empêchement. Par ailleurs, en l'absence de précision de la loi sur la répartition des sièges de chaque commission, le Conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement la composition de l'assemblée délibérante. Il est convenu que les conseillers municipaux ne pouvant se rendre à une réunion de commission peuvent se faire remplacer.

De plus, il est proposé de réduire le nombre de commission à 7 en fusionnant la commission Urbanisme et la commission Bâtiments et Accessibilité. En effet, cette dernière se réunissait peu et les sujets étaient souvent traités dans la commission Urbanisme ou Environnement. Cette nouvelle commission aura en charge de porter les grands sujets de développement de la commune tels que la révision du PLU, l'aménagement du centre-bourg ou les projets de rénovation d'équipements. Un groupe de travail chargé d'étudier les autorisations du droit des sols pourra être créé au sein de cette commission.

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :**

**FIXE** à 7 le nombre de commissions municipales sur les sujets suivants :

- Finances
- Ressources humaines
- Enfance - Jeunesse
- Urbanisme et bâtiment
- Environnement et cadre de vie
- Animation et vie associative
- Vie économique et sociale.

**DÉSIGNE** les membres qui composent chaque commission comme suit :

- **Finances**

*Président* : Vincent MAGRÉ

*Vice-président* : Philippe FORMENTEL

*Membres* :

Patrice CHOIMET

Jean-Yves ARTAUD

Audrey VIDAL-BLANCHARD

Jacques COUILLAUD

Agnès PARAGOT

Isabelle CIVEL

- **Ressources humaines**

*Président* : Vincent MAGRÉ

*Vice-président* : Philippe FORMENTEL

*Membres* :

Audrey VIDAL-BLANCHARD

Pierre NOBLET

Vanessa PAGEOT

Patrice CHOIMET

Sabine AUDRAIN

- **Enfance - Jeunesse**

*Président* : Vincent MAGRÉ

*Vice-présidente* : Vanessa PAGEOT

*Membres* :

Pierre NOBLET

Stéphanie VIOLIN

Elise LEBAIL

Patrice CHOIMET

Philippe FORMENTEL

Séverine KUTER

Isabelle CIVEL

Sabine AUDRAIN

- **Urbanisme et bâtiments**  
*Président* : Vincent MAGRÉ  
*Vice-président* : Elodie CAMIER  
*Membres*  
Vincent PERUSET  
Jean-Luc VIAUD  
Patrick TESSIER  
Philippe FORMENTEL  
Jean-Marie MOREL  
Jean-Marie CAMIER  
Jean-Yves ARTAUD  
Laurence CLEMENCEAU  
Agnès PARAGOT
- **Environnement et cadre de vie**  
*Président* : Vincent MAGRÉ  
*Vice-présidente* : Jean-Marie MOREL  
*Membres* :  
Philippe ROUSSEAU  
Jean-Luc VIAUD  
Séverine KUTER  
Audrey VIDAL-BLANCHARD  
Serge LAFFONTAS  
Patrice CHOIMET  
Amélie GOUTH  
Jacques COUILLAUD  
Laurence CLEMENCEAU  
Bruno TOUPET
- **Animation et vie Associative**  
*Président* : Vincent MAGRÉ  
*Vice-présidente* : Aurélie ARQUIER  
*Membres* :  
Jean-Marie CAMIER  
Amélie GOUTH  
Jean-Marie MOREL  
Serge LAFFONTAS  
Vanessa PAGEOT  
Jacques COUILLAUD  
Sabine AUDRAIN  
Bruno TOUPET
- **Vie économique et sociale.**  
*Président* : Vincent MAGRÉ  
*Vice-président* : Jean-Luc VIAUD  
*Membres* :  
Jocelyne LANDRON  
Patrick TESSIER  
Philippe ROUSSEAU  
Agnès PARAGOT

**PRÉCISE** que les élus du groupe minoritaire, membres d'une commission, ne pouvant être présents, pourront être suppléés par un autre élu membre du même groupe.

**Vote :**

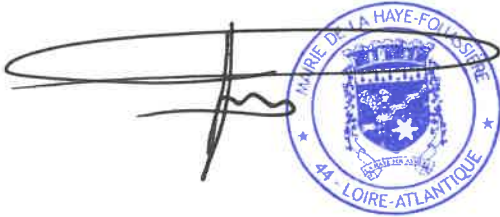
Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 3 – Agnès Paragot – Sabine Audrain – Isabelle Civel

La Haye-Fouassière, le 04/07/2024

Le Maire  
**Vincent MAGRÉ**

The image shows a black ink signature of Vincent Magré written over a circular official seal. The seal is blue and contains the coat of arms of La Haye-Fouassière, surrounded by the text 'MAIRIE DE LA HAYE-FOUSSIERE' and '44 - LOIRE-ATLANTIQUE'.

La secrétaire de séance  
**Amélie GOUTH**

The image shows a blue ink signature of Amélie Gouth.